

# Église Réformée Unie de France



**U**ne blague néerlandaise prévient : *lorsque deux Églises s'unissent, on arrive à trois Églises : la nouvelle Église unie et les récalcitrants de chacune des deux autres.*

Ce ne fut pas le cas pour la création de l'Église Protestante Unie de France (EPUF). L'ensemble des Églises de l'Église Évangélique Luthérienne de France (EELF) et de l'Église Réformée de France (ERF) a adhéré à la nouvelle union.

## Une période historique

Nous vivons une période historique. Le mot peut sembler fort. Cependant, en France, la séparation théologique entre réformés et luthériens peut se dater. En 1561, lors du colloque de Poissy, Catherine de Médicis mit en présence catholiques et réformés pour sauvegarder la paix dans le royaume. Les discussions achoppèrent sur la sainte Cène. Les catholiques demandèrent aux réformés de signer la confession d'Augsbourg (confession de foi luthérienne). Ces derniers refusèrent. La réforme se séparait en deux courants.

Pendant près de 450 ans, les positions se cristallisèrent. Les pays, cultures et choix politiques où se développèrent les deux courants, accentuèrent encore les différences.

Après la guerre de 1870, la création de paroisses luthériennes à Paris par des familles venant d'Alsace et de Lorraine, modifia le paysage mais ne changea guère les habitudes. Il faut attendre les deux

guerres mondiales et le changement de point de vue sur les appartenances qu'elles apportèrent pour entrer dans une nouvelle ère. Les hommes avaient touché l'absurde sur les mêmes champs de bataille ou vécu ensemble des cultes dans les mêmes camps. Trop de souvenirs que ces pasteurs et membres d'Églises ne pouvaient pas simplement oublier une fois de retour chez eux. Dans l'euphorie de la libération, on se plait à rêver d'une seule Église protestante en France. Les pourparlers s'engagent mais n'aboutiront pas sous une forme institutionnelle. La discussion théologique se poursuit pourtant. Elle portera du fruit. Signée en 1973 par de nombreuses Églises européennes dont l'ERF et l'EELF, la concorde de Leuenberg établit la pleine communion de chaire et d'autel entre les Églises. Le plus dur était fait !

En effet, depuis la réforme, une Église est définie comme une communauté où la Parole est prêchée et où les sacrements sont correctement administrés (Luther). Avec la concorde, réformés et luthériens étaient déjà théologiquement dans une seule Église. De nombreuses initiatives se mettent en place : cursus universitaire commun des pasteurs, échanges de chaires facilités, création d'une plateforme commune chargée entre autres de la formation permanente des pasteurs des deux Églises.

## Initiative d'une paroisse

En 2001, le conseil presbytéral de la paroisse de Bourg-la-Reine demande aux





synodes d'évaluer la possibilité d'une union des deux Églises. Les synodes acceptent dans l'enthousiasme général. Il faut s'arrêter là un instant sur le fonctionnement presbytérien-synodal partagé par ces deux Églises. Chaque Église locale ou paroisse est pourvue



d'un conseil presbytéral dont fait partie le pasteur. Chaque conseil envoie une fois par an un délégué et son pasteur au synode régional qui lui-même envoie une délégation au synode national. Ce dernier, rassemblant des représentants de toute la France, décide des points importants de la vie de l'Église nationale.

Dans ce processus d'union, il est important de rappeler que l'appel est parti d'une Église locale et non imposé « d'en haut. » A partir de là, ce sont toutes les paroisses de France, luthériennes et réformées qui vont travailler à l'Église unie. La tâche est ardue, les détails sont nombreux. La base théologique n'est pas discutée, la Concorde de Leuenberg en est la pierre angulaire. La réécriture de la discipline réformée (règle que se donnent les disciples) ou constitution luthérienne (ce qui constitue l'Église), s'annonce un vaste chantier. Pourtant, le groupe de travail s'aperçoit vite que les deux documents sont proches l'un de l'autre.

### Église unie et toujours à unir

Il faut aussi penser à un nouveau nom. Les contraintes sont multiples : ne pas bousculer les autres courants protestants, dire ce qui rassemble luthériens et

réformés et être compréhensible par les médias. Une certitude, l'adjectif « unie », car il place l'Église dans un mouvement sans cesse à poursuivre. L'« Église réformée et toujours à réformer » de la réforme trouve ici son équivalent : « Église unie et toujours à unir. » Dans l'utilisation de cet adjectif, la nouvelle Église en rejoint d'autres telles l'Église Protestante Unie de Belgique, l'Église Unie du Canada... Un sous-titre est ajouté : Communion luthérienne et réformée.

Le synode national (réformé) et général (luthérien) commun de Belfort en 2012 créait l'Église Protestante Unie de France. Il restait à déterminer quels en seraient les membres. La base devait maintenant se saisir du projet et y adhérer. En un an, tel le sprint final, il restait à travailler aux différents échelons afin d'assembler le premier synode de l'Église Protestante Unie de France à Lyon en mai 2013. Ce fut une belle fête, chacun un peu étourdi par le chemin parcouru mais rendant gloire à Dieu d'avoir rendu cela possible.



*Frédéric GENTY*  
Pasteur de l'Église Protestante Unie

